



INFORMATIONS TRAVAUX :

Phases 3 et 4, du 24 août au 30 septembre 2026

Route de la Guierche, route des Chapuisières,
place de l'Église

25.08.2026

Reprise des travaux d'assainissement

Après une interruption estivale de trois semaines, **du 1er au 23 août 2026**, les travaux de modernisation du réseau d'assainissement reprendront à partir du lundi 24 août, conformément au phasage prévu du chantier.

Rappel de l'objectif des travaux

Ces travaux ont pour objectifs de moderniser le réseau d'assainissement et de séparer les eaux usées domestiques des eaux pluviales. Ils permettent d'améliorer le fonctionnement, de limiter les risques de saturation lors des fortes pluies et de contribuer à la préservation de l'environnement.

Reprise du chantier et nouvelles phases

Les prochaines phases concerneront la Route de La Guierche, Route des Chapuisières et la Place de l'Église. Les plans joints à cette communication permettent de visualiser les secteurs concernés, les zones de travaux ainsi que les conditions de circulation prévues pour chaque phase.

Comme lors des précédentes interventions :

- Le chantier pourra entraîner des perturbations temporaires de la circulation et du stationnement, ainsi que la présence d'engins et de personnel de chantier. Des adaptations de circulation pourront être mises en place selon l'avancement des travaux.
- L'accès des riverains sera maintenu dans la mesure du possible. Lorsque nécessaire, des plaques de circulation provisoires pourront être installées afin de permettre l'accès aux propriétés.
- Des points de collecte des ordures ménagères et du recyclable sont également mis en place dans les secteurs où les véhicules de collecte ne pourront temporairement pas circuler.



3ème phase : Route de La Guierche et route des Chapuisières,
du lundi 24 août au vendredi 4 septembre.



 Sens de circulation obligatoire

 Route barrée

 Zone de travaux

 Sens interdit sauf riverains

 Transport scolaire Bus / Car

 Point de collecte des ordures ménagères et du recyclable

4ème phase : Route des Chapuisières et Place de l'Église.

A / Du lundi 7 au vendredi 11 septembre



Circulation en alternat



Sens de circulation obligatoire



Route barrée



Zone de travaux



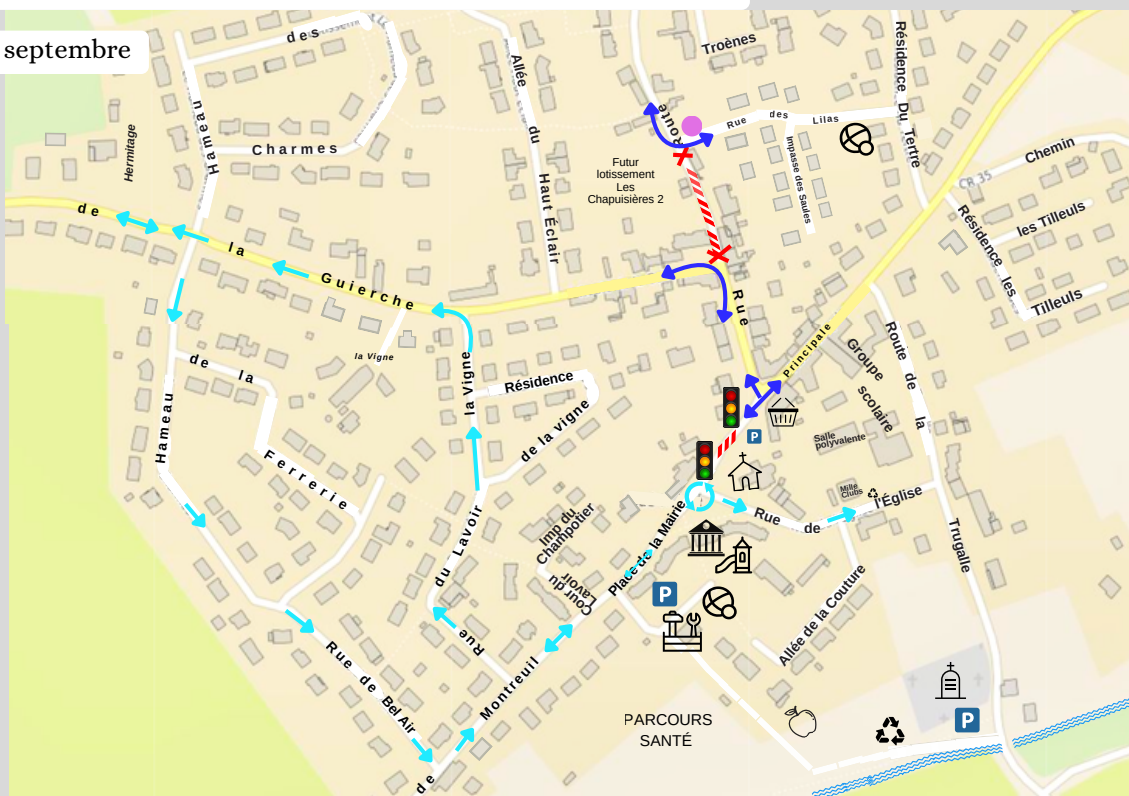
**Sens interdit
sauf riverains**



Transport scolaire
Bus / Car



Point de collecte des ordures ménagères et du recyclable



B / Du lundi 14 au mercredi 30 septembre



**Circulation en alternat
(ou barrée en fonction
des besoins pour la
sécurité)**



Zone de travaux



Transport scolaire
Bus / Car

Aléop Pour toute modification d'arrêt, une communication sera faite par Aléop (sms)



À la fin du chantier, un revêtement provisoire sera mis en place sur l'ensemble des zones de travaux.



À retenir

Les dates et le déroulement des différentes interventions restent susceptibles d'évoluer en fonction des conditions météorologiques et des aléas du chantier.

Un rappel important concernant la sécurité

Lors des précédentes phases de travaux, plusieurs situations de **non-respect de la signalisation temporaire** ont été constatées. Nous rappelons que les dispositifs mis en place aux abords du chantier **doivent être strictement respectés**.

Ils sont nécessaires pour assurer la sécurité des riverains, des usagers de la route et des personnels intervenant sur le chantier.

Chaque usager est invité à respecter le code de la route, les interdictions de circulation, les déviations et les limitations mises en place, même lorsque celles-ci occasionnent un détour ou un allongement temporaire du trajet.

Le fait de contourner une signalisation, une barrière ou une interdiction peut créer une situation dangereuse et engager, selon les circonstances, la responsabilité de l'usager concerné.

La commune compte **sur la vigilance, la prudence et le civisme de chacun** afin que cette nouvelle phase de travaux puisse se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité pour tous.